

Loi anti-inflation

et que son parti en particulier va peut-être nous aider— pour vendre le programme, pour faire comprendre aux gens que ce n'est pas un programme de gel mais un programme de contrôle volontaire qui s'attaque surtout et en particulier à ceux que, depuis un an, le gouvernement a essayé de convaincre de restreindre leurs demandes, à ceux de qui, on s'en souviendra, le ministre des Finances disait souvent: Oui, je suis en consultation avec les hommes d'affaires, les grosses entreprises, les corporations, les gros syndicats, les gros «bonshommes». Ceux-là n'ont pas répondu de façon positive depuis un an, et c'est peut-être un peu pour cela que le gouvernement a été obligé de proposer une mesure législative pour enfin mettre en œuvre une politique de revenus et de prix qui pouvait enfin nous sauver tous d'un fléau certain qui est celui d'une économie qui est en recul, qui est en inflation et qui ne produit plus.

Ces mêmes grosses personnes, ces mêmes grosses corporations qui ont dit non sont maintenant obligées par la loi de se conformer à certaines mesures. Ce n'est pas tout le monde, et je le reconnais. Je pense que si nous avons le cœur de leur dire que nous sommes sérieux, que nous voulons avoir des mesures positives, nous gagnerons la bataille et nous verrons d'ici quelque temps une situation bien meilleure.

● (1750)

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Madame le président, le 16 octobre 1975, le ministre des Finances (M. Macdonald) déposait à la Chambre le bill C-73 qui a pour objet de limiter les marges bénéficiaires, les prix, les dividendes et les rémunérations au Canada. Tel était bien l'objet du bill.

A première vue, madame le président, nous en concluons que c'est tout simplement le gel des prix et des salaires qui est contenu dans le programme électoral des conservateurs progressistes de 1974, mais le ministre s'empresse de dire que ce n'est pas le gel des prix et des salaires, mais que le bill vise à limiter les marges bénéficiaires, les prix et les salaires. Ou bien, je ne comprends plus mon français, ou bien le ministre danse sur la corde raide. Il dit: Ce n'est pas un gel, mais un semblant de gel, ce n'est pas un acte concret, c'est une manœuvre psychologique. Ce n'est pas un gel, d'après moi, selon son explication, c'est de la gélatine. C'est bien l'image du gouvernement actuel.

C'est quoi à la fin la lutte du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre des Finances contre l'inflation? Tous se posent les mêmes questions à la Chambre tandis que le ministre semble s'appuyer sur la Commission, chapeauté par deux illustres personnages politiques au salaire «plantureux» pour servir à la population les explications qu'on ose donner actuellement.

Et pour nous prouver que nous ne sommes pas les seuls, madame le président, à tenter de découvrir ce qui se cache, sous ce titre inquiétant dans *Le Devoir* de Montréal d'aujourd'hui, nous lisons:

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION: MÊME LES EXPERTS S'Y PERDENT

Imaginez! et on vient de dire que le bill est clair. Je cite:

... MÊME LES EXPERTS S'Y PERDENT

Le moins qu'on puisse dire du programme anti-inflationniste proposé il y a une semaine par le premier ministre, M. Trudeau, est qu'il a fait ressortir la gravité de la situation économique du Canada et polariser l'attention de la population sur le problème.

Le programme n'est pas très bien compris, même des spécialistes qui l'ont élaboré.

Imaginez! il n'est pas compris même par les spécialistes qui ont mis le programme au point.

... Sur les termes généraux, on s'entend, c'est-à-dire que les salariés ne peuvent espérer de hausse de plus de 10 p. 100 au cours des prochains 12 mois et que les compagnies ne peuvent augmenter leurs prix au-delà de la hausse de leurs coûts de revient.

C'est plus vaste, quel est le coût de revient? Il faut se poser la question.

Mais dans le détail, c'est moins clair, même les ministres ne sont pas d'accord sur la portée des mesures qu'ils proposent au Parlement d'adopter.

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a dit que les postiers— qui réclament une hausse de 71 p. 100—ne seront pas assujettis aux contrôles. Mais M. Donald Macdonald, ministre des Finances, dit qu'il appartiendra à la Commission anti-inflationniste d'en décider.

M. Richard O'Hagan, chargé de diriger la campagne d'information sur les mesures anti-inflationnistes, dit qu'on ne peut donner que des réponses vagues aux demandes d'éclaircissement aussi longtemps que tous les détails du programme ne seront pas réglés.

Quant aux détails du programme, c'est la Commission anti-inflation qui, semble-t-il, aura tout cela à régler. Je poursuis la citation:

«Nous ne pouvons prévoir comment sera interprété le texte de la loi...»

On a travaillé la loi, mais c'est la Commission qui va en fin de compte déterminer le texte de la loi. Je continue la citation:

Les demandes de renseignements affluent à son bureau. «L'intérêt porté au programme est immense...»

Il est évident qu'une foule de gens cherchent des échappatoires. Les contrôles s'appliquent aux 9,6 millions de gens qui constituent l'effectif ouvrier. Mais tous les autres travailleurs sont censés être de bons citoyens et suivre les directives de leur propre gré.

Les cas d'exception sont nombreux. Les hausses de salaire accompagnant des promotions ne sont pas soumises aux contrôles. Un employeur peut aussi accorder des augmentations au-dessus des limites prescrites s'il peut prouver qu'il ne peut attirer ou retenir des travailleurs à moins.

Les directives s'appliquent à toutes les formes de rémunération: avantages sociaux, bonis, actions, etc.

«Si les gens ne veulent pas que la loi réussisse, a dit M. Jean-Luc Pepin, président de la Commission anti-inflationniste, ils trouveront 111 moyens de la contourner.»

A la télévision hier, le ministre des Finances, M. Macdonald, a dit que le Canada sera plongé dans une situation critique si les syndicats ouvriers refusent de se conformer aux directives.

Il a dit que les pronostics économiques pour l'hiver sont assez pessimistes et que le Canada mettra plus de temps qu'on ne pense à se relever.

A Toronto, M. Stephen Lewis, leader du NPD, a accusé le gouvernement de l'Ontario de se dérober à ses responsabilités...

Et cela continue, je ne lirai pas tout l'article. Actuellement, madame le président, il n'y a pas que les partis d'opposition qui ne comprennent pas ce projet de loi. Je pense que la plupart des gens sérieux, qui ne sont pas attachés par le cou, se demandent où on va aller avec ce projet de loi. A la suite de telles déclarations, comment est-il possible que les travailleurs ne soient pas inquiets! Hier, avant de prendre le chemin du retour, je rencontrais un groupe très important de travailleurs actuellement en grève, parce qu'ils n'ont pu en venir à une entente raisonnable, après des mois de négociations. Ils tentent de négocier depuis le printemps dernier, et il n'y a rien à faire. On se demande parfois si les compagnies n'étaient pas prévenues du dépôt de ce projet de loi, madame le président.